



No de résolution
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Danville, tenue le 10 août 2020 à 19 h 00, à la salle du Conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS PHYSIQUEMENT DANS LA SALLE DU CONSEIL :

Maire :	Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 :	Madame Ginette Pinard
Conseiller #2:	Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 :	Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4:	Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5:	Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6:	Madame Nathalie Boissé

Est également présente physiquement dans la salle du conseil, la directrice générale et secrétaire-trésorière: M^e Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents physiquement forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, Maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée et sont autorisées à prendre part aux débats, à délibérer et à voter.

L'assemblée publique est enregistrée et diffusée en direct sur les sites Facebook de la Ville de Danville et de Canal Info +. L'enregistrement de la séance sera publié sur le site web de la Ville de Danville.

En raison des dispositions de ce décret, aucune personne du public n'assiste à la séance du conseil municipal et la séance est tenue à huis clos.

MOT D'OUVERTURE

Le maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée. Monsieur le Maire, Michel Plourde, rappelle que le conseil se réunit une seule fois par mois pour les mois de juillet et d'août.

BONS COUPS DU MOIS:

Monsieur le Maire, Michel Plourde, félicite Dany Perkins pour l'agrandissement de sa galerie d'art après seulement un mois d'ouverture et les gens du Symposium des Arts de Danville qui vont de l'avant avec des activités tenues malgré la pandémie.

263-2020

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du Conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé :
L'ordre du jour se lit comme suit :

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

MOT D'OUVERTURE :

BONS COUPS DU MOIS :

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR




No de résolution
ou annotation

2.0	<u>PROCÈS-VERBAUX</u>	
2.1	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 4 mai 2020	Annexe 2.1
3.0	<u>ADMINISTRATION FINANCE</u>	
3.1	Adoption de la liste des comptes à payer au 10 août 2020	Annexe 3.1
3.2	Adoption de la liste des chèques émis au 10 août 2020	Annexe 3.2
3.3	Corporation de développement économique de Danville Aide financière	Annexe 3.3
4.0	<u>ADMINISTRATION DIVERS</u>	
4.1	Therrien Couture – Offre de services	Annexe 4.1
5.0	<u>ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</u>	
<u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u>		
6.0	<u>TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</u>	
6.1	Formation signalisation des travaux routiers	Annexe 6.1
6.2	MTQ – Contrat de déneigement – Addenda numéro 6 – Autorisation de signature	Annexe 6.2
6.3	MTQ – Demande d'intervention – Route 249	
7.0	<u>URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</u>	
7.1	Rapport des permis émis au mois de juillet 2020	Annexe 7.1
7.2	Patrimoine bâti – Colloque virtuel – Inscription	Annexe 7.2
7.3	Concours Maisons fleuries – Dévoilement des récipiendaires	Annexe 7.3
8.0	<u>SERVICE INCENDIE</u>	
9.0	<u>DEMANDES DIVERSES</u>	
9.1	Symposium des Arts de Danville – Demande d'aide financière – Évènement 2020	Annexe 9.1
9.2	Ravir – Semaine de la Culture – Participation	Annexe 9.2
9.3	The Record – Spécial – Foires agricoles – Participation	Annexe 9.3
<u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u>		
10.0	<u>CORRESPONDANCE</u>	
10.1	TECQ 2014-2018 – Approbation de la reddition de compte	Annexe 10.1
10.2	Redevances de matières résiduelles – Approbation du rapport annuel	Annexe 10.2
10.3	Message de remerciements à l'intention du Service de sécurité incendie de Danville	Annexe 10.3
10.4	Lettre d'un citoyen – Danger des pesticides	Annexe 10.4
10.5	CAUCA – Communiqué de presse	Annexe 10.5
10.6	Industrielle Alliance – Rapport annuel au 30 juin 2020	Annexe 10.6
10.7	Info – Fleurons – Juillet 2020	Annexe 10.7
11.0	<u>RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</u>	
11.1	Rapport de monsieur Jean-Guy Laroche	Annexe 11.1
12.0	<u>VARIA</u>	
12.1	Borne électrique – Étang Burbank – Mise en service - Information	
13.0	<u>ÉVÈNEMENTS À VENIR</u>	
13.1	Prochaine assemblée régulière : Lundi, le 31 août 2020 à 19 heures	
<u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u>		
<u>MOT DE FERMETURE</u>		
<u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>		
		ADOPTÉE

264-2020

2.0	<u>PROCÈS-VERBAUX</u>
2.1	Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 mai 2020
<p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 mai 2020;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 mai 2020 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>	

 <p>No de résolution ou annotation</p> <p>265-2020</p>	<p>3.0 ADMINISTRATION FINANCE</p> <p>3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 10 août 2020</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du Conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard; Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 241 530.32 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>266-2020</p>	<p>3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 10 août 2020</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 10 août 2020 transmise aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre; Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des chèques émis au 10 août 2020 telle que soumise au montant de 25 584.47 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> <p><u>Certificat de disponibilité budgétaire</u></p> <p>Je, soussignée secrétaire-trésorière de la Ville de Danville, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de l'ensemble des comptes de la ville de Danville au 10 août 2020.</p> <hr/> <p>Josée Vendette, secrétaire-trésorière</p>
	<p>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</p>
<p>267-2020</p>	<p>4.1 Therrien Couture – Offres de services</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels en services juridiques déposée par Therrien Couture Jolicoeur S.E.N.C. pour l'année 2021;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette offre fait état de services facturés sur la base de taux horaire variant de 170 \$ de l'heure à 320 \$ de l'heure;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE Therrien Couture sont les procureurs de la Ville de Danville depuis plusieurs années; CONSIDÉRANT QUE chaque mandat confié doit préalablement être autorisé par la Ville de Danville;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Simon Chênevert, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE PRENDRE ACTE de l'offre de services professionnels déposés par Therrien, Couture, Jolicoeur S.E.N.C.</p> <p>D'ACCEPTER l'offre de services professionnels et les tarifs y indiqués pour valoir pour l'année 2021.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</p> <p>Aucun point n'est traité à cet item.</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.</p>
	<p>6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</p>



No de résolution
ou annotation

268-2020

6.1 Formation signalisation des travaux routiers

CONSIDÉRANT QU'une formation de signaleur routier est organisée par la municipalité de Wotton en collaboration avec l'APSAM;

CONSIDÉRANT QUE cette formation est offerte aux employés des autres municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a des employés à former;

CONSIDÉRANT les coûts relatifs à cette formation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER l'inscription des employés ne disposant pas de la formation de signaleurs routiers à la formation proposée.

D'AUTORISER la directrice générale à finaliser les inscriptions et à acquitter les coûts relatifs à cette formation auprès de l'APSAM., soit 70 \$ par personne plus les frais de déplacement du formateur.

ADOPTÉE

269-2020

6.2 MTQ – Addenda numéro 6 – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT QUE l'addenda numéro 6 transmis par le Ministère des Transports dans le cadre du contrat de déneigement 2017-2021;

CONSIDÉRANT QUE par cet addenda, le ministère des Transports modifie les exigences relatives à la transmission des trames de données d'information véhiculaire (télémétrie), soit l'article 8.1 et l'annexe 3;

CONSIDÉRANT QUE cet addenda permet d'unifier les outils de télémétrie en raison de la mise en place du nouvel outil de gestion des véhicules dédiés au déneigement;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale à signer l'addenda numéro 6 proposé.

ADOPTÉE

270-2020

6.3 MTQ – Demande d'intervention – Route 249

CONSIDÉRANT la demande d'intervention formulée par des résidents de la route 249;

CONSIDÉRANT QU'après vérifications effectuées auprès d'un agent de la Sûreté du Québec, il appert que le tronçon visé par la demande d'intervention est effectivement problématique;

CONSIDÉRANT QUE plus précisément, le tronçon situé entre le boulevard du Conseil et le route Paradis est problématique;

CONSIDÉRANT la présence d'une zone où les résidents du secteur ne peuvent voir venir les véhicules circulant sur la route 249;

CONSIDÉRANT QUE ce secteur est situé dans un hameau où la concentration de résidences est importante;


CONSIDÉRANT QUE la vitesse est de 90 km/h et que la configuration des lieux crée une section où les automobilistes ne peuvent prévenir les activités se déroulant dans cette section de la route 249 (butons aveugles);

CONSIDÉRANT QUE juste avant ce secteur lorsque l'on provient d'Asbestos, la vitesse est de 50 km/h;

CONSIDÉRANT QUE pour assurer la sécurité des résidents du secteur et des automobilistes qui empruntent la route 249, il serait approprié d'envisager une réduction de la vitesse dans ce secteur;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

DE DEMANDER au ministère des Transports d'analyser la configuration des lieux en vue d'envisager la réduction de la vitesse dans ce secteur.

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>DE RECOMMANDER la prolongation de la zone de 50 km /h jusqu'à la route Paradis afin d'assurer la protection de la population danvilloise et des usagers de la route 249.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</p>
	<p>7.1 Rapport des permis émis au mois de juillet 2020</p> <p>La directrice générale dépose le rapport des permis émis pour le mois de juillet 2020.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>271-2020</p>	<p>7.2 Patrimoine Bâti – Colloque virtuel – Inscription</p> <p>CONSIDÉRANT le colloque en ligne Patrimoine bâti, du cœur à l'action qui aura lieu le 17 septembre prochain;</p> <p>CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Danville de préserver son patrimoine;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne; Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER l'inscription de monsieur Daniel Pitre audit colloque et d'en acquitter les frais.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>272-2020</p>	<p>7.3 Concours maisons Fleuries – Dévoilement des récipiendaires</p> <p>CONSIDÉRANT le concours Maisons Fleuries mise en place par la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT les visites effectuées par les membres du jury;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les récipiendaires déterminés par les membres du jury;</p> <p>CONSIDÉRANT la recommandation des membres du jury de désigner un prix Coup de cœur;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne; Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'ACCEPTER la recommandation des membres du jury incluant la création d'une catégorie Coup de cœur assortie d'un prix de 100 \$.</p> <p>Monsieur Jean-Guy Dionne prend la parole afin d'annoncer les récipiendaires des prix du Concours Maisons Fleuries de la Ville de Danville. Il remercie les membres du jury, soit madame Lucie Gaouette, madame Lucie Lemay Vachon et monsieur Dominic Lachapelle.</p> <p>Les récipiendaires sont :</p> <p>Catégorie Maison : 200 \$</p> <p>Madame Josée Côté de la rue Anny – 100 \$ Madame Guylaine Frigon de la rue du Carmel – 100 \$</p> <p>Catégorie logement : 150 \$</p> <p>Madame Mildred Noble du chemin Lallier – 75 \$ Madame Martine Vachon de la rue du Carmel – 75 \$</p> <p>Catégorie Commerce : 150 \$</p> <p>Auberge le Louis d'Or – 150 \$</p> <p>Suggestion du comité pour le prix Coup de cœur : 100 \$</p> <p>Madame Louise Côté du 99, rue Water – 100 \$</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>8.0 SERVICE INCENDIE</p> <p>Monsieur Alain Roy, directeur du service incendie a déposé son rapport. Celui-ci sera officiellement déposé lors de la prochaine séance.</p>



No de résolution
ou annotation

273-2020

9.0 DEMANDES DIVERSES

9.1 Symposium des arts de Danville – Demande d’aide financière – Évènement 2020

CONSIDÉRANT la pandémie en cours;

CONSIDÉRANT QUE l’édition 2020 du Symposium des Arts de Danville est annulée;

CONSIDÉRANT la demande d’aide financière adressée à la Ville de Danville pour la création d’un évènement spécial les 5 et 6 septembre 2020, lequel aura lieu dans le respect des règles de distanciation sociale édictée par le gouvernement;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

DE VERSER au Symposium des Arts de Danville une somme de 2 000 \$ pour la tenue de l’évènement 2020. Les conseillers sont invités à les aider pour l’évènement.

ADOPTÉE

274-2020

9.2 Ravir – Semaine de la culture - Participation

CONSIDÉRANT les activités proposées par Ravir pour la semaine de la culture de la Ville de Danville;

CONSIDÉRANT QUE l’aide financière demandée pour l’organisation de ladite semaine de la culture;

CONSIDÉRANT QUE Ravir prend en charge l’organisation des activités qui se dérouleront sur le territoire de la Ville de Danville dans le cadre de cette semaine de la culture, incluant la promotion desdites activités;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU

D’ACCEPTER les activités proposées par Ravir pour la semaine de la culture.

D’OCTROYER une aide financière de 200 \$ pour l’organisation desdites activités.

ADOPTÉE

275-2020

9.3 The Record – Spécial – Foires agricoles – Participation

CONSIDÉRANT le cahier spécial préparé par The Record en lien avec les foires agricoles de la région;

CONSIDÉRANT QUE la foire agricole de Richmond a toujours été un évènement prisé des citoyens de Danville à laquelle participent plusieurs agriculteurs de Danville;

CONSIDÉRANT QUE l’évènement de 2020 doit être annulé en raison de la pandémie;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

DE PARTICIPER au cahier spécial des Foires agricoles produit par The Record pour un quart de page.

D’ACQUITTER les frais de telle parution suivant les tarifs établis.


ADOPTÉE

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Jean-François Girardin demande où en est rendu le projet de desserte des rues Stanley et Brochu. Nous sommes toujours dans la recherche de la source d’apport parasite d’eau à la station de pompage numéro 3.

Madame Irène Desrochers demande pourquoi son voisin élève toujours des oiseaux sauvages? La directrice générale répond qu’elle a eu connaissance que ce dossier a été traité par le service d’urbanisme et que l’intervention de la SPAA sera requise dans ce dossier.

Madame Émilie Croteau demande si des cônes seront ajoutés pour ralentir la vitesse en provenance de la rue Water vers la rue Taylor pour protéger les enfants? Monsieur le Maire répond que l’an dernier, des cônes avaient été ajoutés mais cela causait des problématiques

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>pour les autobus scolaires. L'ajout de cônes n'avait donc pas été concluant. Une visite des lieux a été faite et au retour des recommandations seront éventuellement formulées.</p> <p>Monsieur Jean-François Girardin demande si des demandes de subvention peuvent être déposées même si les plans de desserte des rues Stanley et Brochu ne sont pas terminés? Malheureusement non, nous n'avons pas les plans scellés par des ingénieurs et les estimés pour pouvoir déposer nos demandes aux programmes.</p> <p>Émilie Croteau demande si nous pouvons ajouter des dos d'âne sur la rue Taylor? La réponse donnée précédemment répond à la question.</p>
	<p>10.0 CORRESPONDANCE</p> <p>Le Maire, Michel Plourde et la directrice générale résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.</p> <p>Monsieur Géatan Drouin tient à remercier le service d'incendie pour avoir sauvé la vie de son père lors d'une intervention.</p> <p>11 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</p> <p>Mesdames Ginette Pinard et Nathalie Boissé de même que messieurs Jean-Guy Dionne, Jean-Guy Laroche et Daniel Pitre déposent leurs rapports. Les rapports seront disponibles sur le site internet de la Ville de Danville. Monsieur le Maire Michel Plourde dépose ses rapports pour les mois de mai, juin et juillet 2020.</p>
	<p>12 VARIA</p> <p>12.1 – Borne électrique – Étang Burbank – Mise en service – Information</p> <p>La directrice générale informe les citoyens de la mise en service d'une deuxième borne électrique 240 volts sise dans le stationnement de l'étang Burbank. Cette borne s'ajoute à celle déjà en fonction au carré, près du Parc Smith. De nouvelles bornes rapides sont également à venir dans le stationnement du A&W sur la route 116.</p> <p>13 ÉVÈNEMENTS À VENIR</p> <p>La prochaine assemblée sera lundi, le 31 août 2020 à 19 heures.</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Jean-François Girardin demande d'approfondir le pourquoi de la modification des tests de fumée pour d'autres tests. Monsieur le Maire, Michel Plourde, explique que la remise en question actuelle provient de la compagnie spécialisée qui pensent que les tests de fumée ne sont pas nécessaires. Monsieur le Maire souhaite que les experts se parlent entre eux. (spécialistes et ingénieurs)</p> <p>Madame Nathalie Boissé invite les citoyens à faire le parcours d'exercices mis en place par la Ville et à prendre des photos qui seront acheminées à madame Chantale Dallaire pour les fins du concours.</p> <p>Monsieur Jean-Guy Laroche s'informe des règles de stationnement sur la rue Cleveland. Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que le stationnement n'est pas permis sur le côté du terrain de soccer.</p> <p>MOT DE FERMETURE</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, prononce le mot de fermeture. Il mentionne que le Comité anglophone débutera ses travaux prochainement.</p>
<p>276-2020</p>	<p>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>DE LEVER l'assemblée à 19 h 45</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

Michel Plourde, Maire

Me Josée Vendette
Directrice générale